
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la bibliothèque municipale du 771 chemin de la Beauce le 1^{er} septembre 2015, à compter de 20h00

Sont présents :

Madame la conseillère Sylvette Savaria et Messieurs les conseillers Ghislain Beaugard, Bruno Napert, Pierre St-Louis, Daniel Palardy et Claude Lacasse formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

Monsieur Claude Geoffrion, directeur général et secrétaire-trésorier, assure le greffe.

1- OUVERTURE DE LA SESSION

À 20h00 monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte.

2015-09-120

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par le conseiller Pierre St-Louis, et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

- 1- Ouverture de la séance et constat de quorum
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2015
- 4- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 25 août 2015
- 5- ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 7 juillet 2015 : suivi
 - b) Lecture et adoption des comptes
 - c) MRC de Marguerite-D'Youville – Dépôt du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 11 juin 2015
 - d) Programme d'assurance de l'UMQ – Protection de la réputation et de la vie privée des élu(e)s et hauts fonctionnaires de la municipalité
- 6- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES
 - a) Rapport du représentant
 - b) Rénovation de la salle communautaire – Soumissions
 - c) Salle du terroir – Aide financière de 500 \$ de la Caisse Desjardins de Contrecoeur-Verchères pour le système d'accrochage sur rail
- 7- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES
 - a) Rapport de la représentante
- 8- VOIRIE ET AQUEDUC
 - a) Rapport du représentant
 - b) Lettre au MTQ suite à la rencontre du 18 juin 2015
 - c) Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)
 - d) Lignage des chemins municipaux
- 9- TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTÉ
 - a) Rapport de la représentante
- 10- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- a) Rapport des représentants
- b) Demande de changement de zonage – lot 4 833 858
- c) Dépôt du procès-verbal de la séance du Comité consultatif d'urbanisme du 16 juin 2015
- d) Dépôt du procès-verbal de la séance du Comité consultatif d'urbanisme du 18 août 2015
- e) Avis de conformité des règlements 274-1, 275-1 et 278-1

11- ENVIRONNEMENT

- a) Rapport du représentant

12- CULTURE ET PATRIMOINE

- a) Rapport du représentant

13- LOISIRS

- a) Rapport du représentant
- b) Motion de félicitations au Comité des loisirs et au Comité de la bibliothèque et de remerciements aux bénévoles pour le succès du Camp de jour 2015

14- AUTRES DOSSIERS

- a) Appui – Demande de reconnaissance pour un acte de civisme accompli par Madame Carole Rhéaume
- b) Entente de services aux sinistrés – Société canadienne de la Croix-Rouge Division du Québec

15- CORRESPONDANCE

- a) Transmission par la ville de Contrecoeur des projets de règlements adoptés aux fins de la concordance avec le PMAD de la CMM et le SAD de la MRC de Marguerite-D'Youville
- b) Coalition québécoise pour le contrôle du tabac – Lettre de remerciement pour l'adoption de la résolution « 10 dans 10 »
- c) Réponse du Ministère des transports du Québec à l'appui de la Municipalité concernant l'implantation de voies réservées sur l'autoroute 15

16- PÉRIODE DE QUESTIONS

17- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE

3- PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2015 – ADOPTION

2015-09-121

Il est proposé par la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par le conseiller Claude Lacasse, et unanimement résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2015 tel que déposé.

ADOPTÉE

4- PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 25 AOÛT 2015 – ADOPTION

2015-09-122

Il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Ghislain Beaugard, et unanimement résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance spéciale du 25 août 2015 tel que déposé.

ADOPTÉE.

5- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 7 juillet 2015

Le directeur général résume le suivi fait aux décisions du conseil.

b) Lecture et adoption des comptes

2015-09-123

CONSIDÉRANT le dépôt des comptes payés et à payer pour les mois de juillet et août 2015 au montant de 75 533,53 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Bruno Napert, et unanimement résolu :

QUE la liste des comptes en date du 1^{er} septembre 2015 au montant de 75 533,53 \$ soit approuvée.

ADOPTÉE

c) MRC de Marguerite-D'Youville – Dépôt du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 11 juin 2015

Les membres du Conseil prennent connaissance du procès-verbal déposé.

d) Programme d'assurance de l'UMQ – Protection de la réputation et de la vie privée des élu(e)s et des hauts fonctionnaires de la municipalité

Monsieur le maire brosse un tableau rapide du projet de ce programme d'assurance et mentionne que le coût est évalué à environ 6 000 \$ par année. D'autre part notre conseiller juridique est en mesure de nous assister en cas d'attaque à notre réputation.

Le Conseil considère qu'une telle assurance n'est pas nécessaire et qu'une telle dépense ne se justifie pas pour la Municipalité de Calixa-Lavallée.

Il n'y a pas lieu de prendre une résolution sur ce point.

6- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES

a) Rapport du représentant

Monsieur Daniel Palardy nous informe que les travaux de rénovation de la salle communautaire et de la cuisine communautaire se déroulent bien et que l'échéancier prévu est respecté. « Nous sommes dans les temps. »

b) Rénovation de la salle communautaire – Contrats

2015-09-124

CONSIDÉRANT l'ensemble des contrats présentés par C. Perreault Construction Inc., gérant de projet, et que chaque contrat accordé est inférieur à 25 000 \$ taxes incluses ;

CONSIDÉRANT l'opinion écrite du conseiller juridique de la Municipalité, Me Mario Paul-Hus en date du 7 mai 2015 ;

CONSIDÉRANT la résolution 2015-05-70 adoptée à la séance spéciale tenue le 12 mai 2015 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par le conseiller Ghislain Beauregard, et résolu unanimement :

QUE tous les contrats présentés et accordés par le gérant de projet pour la rénovation de la salle communautaire soient acceptés et reconnus valides par la Municipalité.

ADOPTÉE

c) Salle du terroir – Aide financière de 500 \$ de la Caisse Desjardins de Contrecoeur-Verchères pour le système d'accrochage sur rail

2015-09-125

CONSIDÉRANT l'aide financière au montant de 500 \$ reçue de la Caisse Desjardins de Contrecoeur-Verchères pour le système d'accrochage sur rail ;

CONSIDÉRANT qu'une lettre de remerciement a été expédiée à la Caisse Desjardins de Contrecoeur-Verchères à l'attention de son directeur Monsieur Alain Bergeron en date du 17 août 2015 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par le conseiller Bruno Napert, et résolu unanimement :

QUE la Municipalité souligne cet appui financier en affichant à la Salle du terroir le logo de la Caisse Desjardins de Contrecoeur-Verchères.

ADOPTÉE

7- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES

a) Rapport de la représentante

Madame Sylvette Savaria nous indique qu'un nouveau directeur a été engagé à la Régie intermunicipale de police Richelieu-St-Laurent, il s'agit de Monsieur Bruno Pasquini qui est en poste depuis 2 semaines.

8- VOIRIE ET AQUEDUC

a) Rapport du représentant

Monsieur Ghislain Beauregard souligne que le resurfaçage est maintenant terminé, que les soumissions pour le lignage du chemin de la Beauce, du chemin du Second-Ruisseau et du rang Lamontagne seront reçues et ouvertes vendredi le 4 septembre à 11h30, ces travaux devant être complétés avant le mois d'octobre.

Dans les prochains jours de la pierre sera posée pour combler les dénivellations créées par les travaux de resurfaçage entre les chemins et les propriétés dont les entrées ne sont pas asphaltées.

De plus, les travaux de recreusage des fossés d'égouttement des chemins seront entrepris à la fin du mois de septembre ou au début du mois d'octobre.

b) Lettre au MTQ suite à la rencontre du 18 juin 2015

Monsieur le maire fait part aux membres du conseil de la lettre expédiée au MTQ afin d'avoir la position écrite du ministère quant à l'état de la chaussée et la vitesse sur la rue Labonté et la possibilité de construire une voie cyclable sur l'accotement.

c) Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)

2015-09-126

CONSIDÉRANT le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal;

CONSIDÉRANT l'enveloppe budgétaire mise à la disposition de la Municipalité par monsieur Stéphane Bergeron, député de la circonscription de Verchères à l'Assemblée nationale ;

CONSIDÉRANT la lettre datée du 3 juillet 2015 de monsieur Stéphane Bergeron annonçant sa recommandation pour l'attribution d'une aide financière au montant de 5 900 \$ à la Municipalité ;

CONSIDÉRANT la lettre datée du 3 août 2015 de monsieur Robert Poëti, ministre des Transports

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par la conseillère Sylvette Savaria, et unanimement résolu :

D'APPROUVER les dépenses approximatives pour les travaux ci-après, sur le réseau routier de gestion municipale pour un montant subventionné de 5 900\$:

Remplacement d'un ponceau sur le Chemin du Second-Ruisseau pour un coût évalué à 20 000 \$.

QUE LESDITES DÉPENSES seront effectuées conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE

d) Lignage des chemins municipaux

2015-09-127

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres a été adressé à six soumissionnaires pour le lignage du chemin de la Beauce, du chemin du Second-Ruisseau et du rang Lamontagne ;

CONSIDÉRANT que les soumissions doivent parvenir à la Municipalité au plus tard vendredi le 4 septembre 2015 à 11h30 ;

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues seront ouvertes vendredi le 4 septembre 2015 à 11h30 ;

CONSIDÉRANT que les travaux de lignage doivent être exécutés au courant du mois de septembre ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par la conseillère Sylvette Savaria, et résolu unanimement :

QUE LE CONSEIL AUTORISE monsieur le maire Daniel Plouffe et le directeur général Claude Geoffrion, à accepter la plus basse soumission en tenant compte des coûts comparés avec les travaux exécutés en octobre 2013 et à la condition que la différence soit acceptable et, le cas échéant, à signer tous les documents et contrats nécessaires pour permettre l'exécution des travaux.

ADOPTÉE

9- TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTÉ

a) Rapport de la représentante

Il n'y a rien à signaler sur ce point.

10- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

a) Rapport des représentants

Monsieur Bruno Napert nous rappelle qu'il y a eu des réunions du Comité consultatif d'urbanisme et que le Comité s'est penché, entre autres, sur une demande de changement de zonage du lot 4 833 858 pour l'intégrer à la zone industrielle I-1. Le Comité juge qu'il manque d'informations concernant le projet avant d'en recommander l'approbation ou le refus et recommande au Conseil de maintenir pour l'instant le statu quo jusqu'à ce que de plus amples informations lui soit apportées au soutien de la demande.

b) Demande de changement de zonage – Lot 4 833 858

Le Conseil, après avoir pris en considération la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme, considère qu'il n'a pas assez d'éléments au dossier du demandeur pour étudier plus avant l'impact du changement de zonage et le traiter sans avoir d'autres éléments qui lui permettraient de procéder à un changement de la réglementation.

Le Conseil considère qu'il appartient au demandeur d'apporter plus d'éléments positifs et notamment des documents (plan, offre d'achat, impact positif pour la Municipalité, etc.), au soutien de sa demande.

c) Dépôt du procès-verbal de la séance du Comité consultatif d'urbanisme du 16 juin 2015

2015-09-128

CONSIDÉRANT le dépôt du procès-verbal de la séance du Comité consultatif d'urbanisme du 16 juin 2015 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par la conseillère Sylvette Savaria, et résolu unanimement :

D'ADOPTER ledit procès-verbal.

ADOPTÉE

d) Dépôt du procès-verbal de la séance du Comité consultatif d'urbanisme du 18 août 2015

2015-09-129

CONSIDÉRANT le dépôt du procès-verbal de la séance du Comité consultatif d'urbanisme du 18 août 2015 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par la conseillère Sylvette Savaria, et résolu unanimement :

D'ADOPTER ledit procès-verbal.

ADOPTÉE

e) Avis de conformité des règlements 274-1, 275-1 et 278-1

La MRC de Marguerite-D'Youville nous a fait parvenir les certificats de conformité relatifs au Règlement n° 274-1 modifiant le Règlement n° 274 étant le Plan d'urbanisme, au Règlement n° 275-1 modifiant le Règlement n° 275-1 étant le Règlement de zonage et au Règlement n° 278-1 concernant les permis et certificats.

11- ENVIRONNEMENT

a) Rapport du représentant

Monsieur Daniel Palardy nous signale que les travaux d'entretien de la Branche 34 du cours d'eau Coderre sont commencés depuis le 31 août.

12- CULTURE ET PATRIMOINE

a) Rapport du représentant

Monsieur Pierre St-Louis nous informe que des activités sont prévues par le Comité culturel et patrimonial et le Comité de la bibliothèque le 26 septembre prochain à l'occasion des Journées de la culture.

Vendredi le 18 septembre aura lieu la dernière activité « les vendredis du Four » de la saison au four à pain communautaire. Tous sont invités à apporter leurs pains, pizzas, etc. et venir les déguster sur place ou les rapporter à la maison comme il plaira à chacun.

13- LOISIRS

a) Rapport du représentant

Monsieur Claude Lacasse nous informe que les demandes de soumissions pour les installations et équipements sportifs devant être mis en place au chapiteau ont été expédiés ; nous attendons les soumissions.

Trois bénévoles ont remis leur démission au Comité des loisirs, il s'agit de Madame Danielle Charette, Madame Gaétane Palardy et Madame Rébecca Hudon.

Monsieur Lacasse invite tous les intéressés à s'inscrire.

Remerciements à Mesdames Danielle Charette, Gaétane Palardy et Rébecca Hudon

2015-09-130

Il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Bruno Napert, et résolu unanimement :

QUE le Conseil adresse ses plus sincères remerciements à Mesdames Danielle Charette, Gaétane Palardy et Rébecca Hudon pour leur dévouement à titre de bénévoles au sein du Comité des loisirs.

ADOPTÉE

b) Motion de félicitations au Comité des loisirs et au Comité de la bibliothèque et de remerciements aux bénévoles et aux animatrices pour le succès du Camp de jour 2015

2015-09-131

CONSIDÉRANT le grand succès remporté par le Camp de jour 2015 et l'impact qu'il a sur le développement des enfants qui y participent ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Pierre St-Louis, et unanimement résolu :

QUE le conseil municipal adresse ses plus sincères félicitations et remerciements au Comité des loisirs et au Comité de la bibliothèque et ses remerciements aux bénévoles et aux animatrices qui ont permis encore cette année de réaliser cette activité importante.

ADOPTÉE

14- AUTRES DOSSIERS

a) Appui – Demande de reconnaissance pour un acte de civisme accompli par Madame Carole Rhéaume

2015-09-132

CONSIDÉRANT le décès de Madame Carole Rhéaume, citoyenne de Varennes, le 9 mars 2015 ;

CONSIDÉRANT que Madame Rhéaume, infirmière de profession, est décédée alors qu'elle assistait un automobiliste accidenté sur l'autoroute 10 ;

CONSIDÉRANT l'engagement de Madame Rhéaume et sa volonté d'apporter sa contribution au mieux-être de la société ;

CONSIDÉRANT qu'elle fût une source d'inspiration pour les citoyens par sa volonté de secourir une personne dont la vie était en danger ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Claude Lacasse, et unanimement résolu :

QUE LA MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE appuie la demande officielle de la Ville de Varennes au Ministère de la justice afin que l'acte de civisme de Madame Carole Rhéaume soit reconnu.

ADOPTÉE

b) Entente de services aux sinistrés – Société canadienne de la Croix-Rouge division du Québec

2015-09-133

CONSIDÉRANT que l'entente de services aux sinistrés d'une durée de 3 ans entre la Société canadienne de la Croix-Rouge division du Québec et la Municipalité prendra fin le 31 décembre 2015 ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de renouveler cette entente pour une période de 3 ans ;

CONSIDÉRANT que la contribution annuelle pour la durée de l'entente est comme suit :

- 2015-2016 : 150 \$
- 2016-2017 : 150 \$
- 2017-2018 : 160 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par le conseiller Pierre St-Louis, et unanimement résolu :

DE RENOUVELER l'entente « Services aux sinistrés » avec la Société canadienne de la Croix-Rouge division du Québec pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018 ;

D'AUTORISER monsieur le maire Daniel Plouffe et le directeur général Claude Geoffrion à signer pour et au nom de la Municipalité de Calixa-Lavallée l'entente à intervenir dont le projet a été présenté à cette assemblée et est accepté par elle ;

DE VERSER à la Société canadienne de la Croix-Rouge division du Québec une contribution de 150\$ pour la période 2015-2016.

ADOPTÉE

16- CORRESPONDANCE

a) Transmission par la Ville de Contrecoeur des projets de règlements adoptés aux fins de la concordance avec le PMAD de la CMM et le SAD de la MRC de Marguerite-D'Youville

Les membres du conseil prennent acte du dépôt des projets de règlements adoptés par la Ville de Contrecoeur aux fins de la concordance avec le PMAD de la CMM et le SAD de la MRC de Marguerite-D'Youville.

b) Coalition québécoise pour le contrôle du tabac – Lettre de remerciement pour l'adoption de la résolution « 10 dans 10 »

Les membres du conseil prennent acte d'une lettre de remerciement suite à l'adoption de la résolution 2015-07-113 demandant au Gouvernement du Québec de réviser la *Loi sur le tabac* : au moment de l'envoi de la lettre, seulement 175 municipalités avaient adopté une résolution à cet effet.

c) Réponse du ministère des Transports du Québec à l'appui de la Municipalité concernant l'implantation de voies réservées sur l'autoroute 15

Suite à l'adoption de la résolution 2015-06-93, le ministère des Transports du Québec nous répond que l'objectif est « d'identifier des solutions optimales permettant de bonifier la performance des services de transport collectif ... tout en tenant compte des projets d'infrastructure routière en cours de planification. »

15- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire ouvre une période de questions pour le public.

Monsieur Richard Jacques s'informe de l'état des bandes de la patinoire et si le Conseil prévoit leur remplacement plus ou moins rapidement.

17- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2015-09-134

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Daniel Palardy, et unanimement résolu que la présente session soit levée à 20h26.

ADOPTÉE

Daniel Plouffe
Maire

Claude Geoffrion
Directeur général et Secrétaire-trésorier